

# Le Bénin pose un nouveau cadre réglementaire



PRIX:2000F

N°00890 DU JEUDI 26 JUIN 2025

# La Primeur

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE ET DE PUBLICITÉ PARAISSANT AU BÉNIN - 8<sup>e</sup> ANNÉE - ISSN 1840-930X - N°:343-20/HAAC/CLC/SG/SGA/DAJDC/SDC/SCS

SÉANCES DE REDDITION DE COMPTE A SAKÉTÉ

# Le maire Nestor Idohou renforce l'accès à l'eau potable



RENCONTRES CONTEMPORAINES DE COTONOU

# "Atila Bénin" accueille le face-à-face artistique de Adonon et Hacheme

DIPLOMATIE

# Patrice Talon au Brésil pour une visite de travail

SHOW DU WEEK-END

28 JUN 2025 13H A 18H

PASS 3K HOMME 2K FEMME

## Tropical pool party

ANIMATION BY NAWAL DE DRAGO - MIX BY DJ CONNEXION - GUEST DJ AREN B!

AU PROGRAMME: STAND - SHOW HYPERMAN - CHICHA - JEUX - BOULLE

PASS DOMINANT DROIT A ACCES PISCINE + COCKTAILS VOLONTÉ

DRESS CODE: TENUE TROPICALE DÉCONTRACTÉE

**PRESTIGE SPORT PARK**  
1ÈRE RUE A DROITE APRÈS LE SUPER MARCHÉ FRANC PRIX EN QUITTANT CARREFOUR CADJEHOUM

INFOLINES: 0167278484 / 0167560119

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE POUR LES 15 PREMIÈRES FILLES

NUITS ARTISTIQUES ET CULTURELLES DE COTONOU

NACC 1000<sup>ème</sup> Nuits Artistiques et Culturelles de Cotonou

### SOIRÉE DANSE

Vendredi 27 Juin 2025  
Salle rouge du Palais des Congrès de Cotonou à 20H

MIWAKÉ - CIE FONDAMENT ART - LES AS DU BÉNIN  
UCAE - WALÔ DANCE COMPANY

Entrée gratuite - billetterie.adac.bj

# La 5e édition démarre ce vendredi

## RENCONTRES CONTEMPORAINES DE COTONOU

**"Atila Bénin" accueille le face-à-face artistique de Adonon et Hacheme**

Depuis le 18 juin 2025, la fabrique Atila Bénin se transforme en un lieu de dialogue artistique à travers l'exposition conjointe d'Achille Adonon et Philippe Hacheme. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des Rencontres Contemporaines de Cotonou. Des figures du domaine de l'art ont pris part au vernissage de l'exposition.

Deux artistes, deux démarches artistiques, un même désir de rencontre avec le public. « Je suis très honoré de recevoir cette exposition chez Atila Bénin. L'expérience peut être renouvelée ici, pour les éditions à venir », souligne Cyrille Gandaho, fondateur de Atila Bénin.

Les pièces présentées par Achille Adonon s'organisent autour de la thématique « Les ombres de Adonon ». Par un jeu subtil de contrastes entre lumière et obscurité, l'artiste explore la mémoire, l'absence et la résilience. Il évoque l'histoire de la Reine Nanyé Adonon, personnage central de son patrimoine familial. Autodidacte, Adonon navigue entre peinture, performance et installation. Son parcours a été salué par le Prix du Meilleur Sculpteur à la Biennale de Dakar 2022. En écho, Philippe Hacheme expose la série « Omi Ti-



tun (eau fraîche) ». L'artiste s'est inspiré de la dimension spirituelle et symbolique de l'eau. Chaque œuvre est une invitation à une connexion profonde entre les dieux de l'eau et l'être. L'une des séries, intitulée « Les dieux et les hommes », l'illustre si parfaitement. Philippe Hacheme est un artiste émergent. Par la technique de l'aquarelle, il tisse un récit mêlant mythes, culture africaine et manga japonais. Ses œuvres révèlent le lien sacré entre le divin et l'humain.

Le vernissage de l'exposition s'est tenu en présence de Christel Gbaguidi, directeur

de la galerie Arts Vagabonds Bénins, et du célèbre artiste camerounais Barthélémy Togo. Ces figures connues du monde artistique ont pris le temps de discuter avec Achille Adonon et Philippe Hacheme. Ils ont apporté à leurs œuvres des critiques constructives. Barthélémy Togo n'a pas manqué de dire ses mots de reconnaissance et d'encouragement à l'endroit de Cyrille Gandaho. « Le cadre de Atila Bénin est digne d'un espace d'art contemporain », a-t-il déclaré. La visite a pris fin sur de belles notes. L'exposition est en cours jusqu'au 28 juin 2025, chez Atila Bénin.

**SPEECH****15 REGLES SOCIALES POUVANT AIDER À MIEUX VIVRE EN SOCIÉTÉ...**

1. Ne téléphonez pas plus de deux fois à une personne. Si elle ne répond pas à votre appel, présumez qu'elle doit être occupée à faire quelque chose d'important et laissez-la tranquille.
2. Rendez l'argent que vous avez emprunté avant même que l'autre personne se souvienne de vous l'avoir prêté. Cela montre votre intégrité et votre caractère. Il en va de même pour les stylos et les briquets.
3. Ne commandez jamais le plat le plus cher du restaurant quand quelqu'un vous invite à déjeuner ou à dîner. C'est indécent...
4. Ne posez pas de questions désobligeantes du genre « Ah donc vous n'êtes pas encore marié? » ou « Vous n'avez pas d'enfants? » ou « Pourquoi n'avez-vous pas encore acheté une maison? » ou « Pourquoi n'achetez-vous pas une voiture? » Ce n'est pas votre problème.
5. Ouvrez toujours la porte pour la personne qui vient derrière vous. Peu importe qu'il s'agisse d'un homme ou d'une femme, senior ou junior. Vous ne devenez pas petit en traitant bien quelqu'un en public.
6. Si vous prenez un taxi avec un ami et que celui-ci paie maintenant, veillez à payer la prochaine fois.
7. Respectez les différentes nuances d'opinions. Rappelez-vous que ce qui est bon pour vous peut apparaître mauvais à quelqu'un en face de vous.
8. Si vous taquinez quelqu'un et que celui-ci ne semble pas en rire, demandez-vous ce qui ne va pas. Son silence peut vouloir dire beaucoup de choses que vous ne pouvez pas maîtriser. Changez de paradigmes pour voir s'il ne va pas changer, éloignez-vous des idées mauvaises et apprenez à accepter les diversions d'idéologies et de comportement.
9. Ne manquez pas de dire tout haut ce que vous pensez tout bas. Car libre nous nés, libre nous vivons. Ne manquez pas surtout dans d'agir et d'agiter votre présent. Ne pas le faire vous revoir dans un passé qui vous a échappé pour toujours car le temps passé ne se rattrape pas. C'est ainsi que le futur ne nous regarde pas mais notre action du présent influe le passé qui peut nous rattraper d'une manière à une autre. Le présent importe donc plus que tout en ayant soin d'assumer nos actions. C'est une preuve de responsabilité.
10. Lorsque quelqu'un vous montre une photo sur son téléphone, ne faites pas glisser votre doigt vers la gauche ou la droite. Vous ne savez jamais quelle est la prochaine étape. Donc respectez l'intimité des gens.
11. Si un collègue vous dit qu'il a un rendez-vous chez le médecin, ne demandez pas pourquoi, mais dites simplement: « J'espère que vous n'avez rien de grave ». Ne le mettez pas dans la position inconfortable de devoir vous expliquer sa maladie personnelle. S'il veut que vous le sachiez, il vous le dira.
12. Traitez le balayeur avec le même respect que le DG. Car le premier dans ce domaine peut devenir dernier dans un autre domaine pourquoi pas dans le même domaine? C'est de la même manière que le dernier peut émerveiller d'un jour à un autre. Car nous sommes tous nés avec un minimum de connaissance qui n'est utile si elle est développée.
13. Si une personne vous parle directement, regardez-la et laissez votre téléphone. C'est une marque de respect.
14. Ne donnez jamais de conseils qui tendent à blesser l'autre de ce qu'il n'a pas pu faire. Mais cela suffit pour ne pas réagir là où il le fallait pour réveiller l'attention des gens sur ce qu'ils ignorent le plus.
15. Ne parlez jamais de vos richesses au milieu des pauvres. De même, ne parlez pas de vos enfants avec quelqu'un qui n'en a pas à moins que ce soit elle-même qui le demande. Que Dieu nous aide et nous protège. » Croyez plus en vous-même qu'en quelqu'un que vous ne maîtrisez pas ou qui n'est lié à vous par quoi que ce soit.

**La Primeur**

DÉPÔT LÉGAL N°10935 DU 26-12-18. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU BÉNIN, 4È TRIMESTRE. ISSN 1840-930X-ENREGISTRÉ: N°343-20/HAAC/CLC/SG/SGA/DAJDC/SDC/SCS

ÉDITÉ PAR:

LA PRIMEUR COMMUNICATION

N° RCCM:

RB/COT/20 A 56979

IFU :

0202011402743

**Siège National:**

Parcelle G, Lot N°2135 Mènotin, Pavés «La santé N°1» à Côté de la pharmacie Kindonou premier immeuble à étage après le carrefour-Cotonou, Littoral - Bénin,  
Contacts: (00229) 96 11 35 32- 95 60 29 31

N° Compte Bancaire: 01003-000815124101-64 Coris Bank International  
E-mail: laprimeur2018@gmail.com ou adhiscom454@gmail.com

**PROMOTEUR:**

Adam HOUETENON

**Directeur de Publication:**

Sergino LOKOSSOU

**RÉDACTEUR EN CHEF:**

Latifou BONI

**SECRÉTAIRE DE REDACTION**

Latifou BONI

**REDACTION**

Gaël ADIGLA

**GRAPHISME**

Adam HOUETENON

(00229) 96 11 35 32 / 95 60 29 31

**SERVICE COMMERCIAL**

TIAMIYOU Nafissatou

(00229) 97 52 09 76

## SÉANCES DE REDDITION DE COMPTE A SAKÉTÉ

**Le maire Nestor Idohou renforce l'accès à l'eau potable**

La mairie de Sakété a démarré sa première séance de reddition de compte de l'année. Cette rencontre s'est tenue à Yoko, l'un des six arrondissements de la commune. Le maire Nestor Idohou et son équipe ont présenté aux populations les actions engagées pour améliorer l'accès à l'eau potable dans cette commune du département du Plateau. Depuis quelques années, la mairie organise ce type de séance dans différents arrondissements. L'objectif est de permettre à chaque citoyen de s'informer des réalisations de la mairie, de poser ses questions et de partager ses préoccupations. Pour cette étape à Yoko, le maire a choisi de faire un point spécial sur le secteur de l'eau.

Les participants ont été informés des ouvrages déjà réalisés, des chantiers en cours et des projets à venir. Cet exercice se veut pédagogique. Nestor Idohou est parti de ce qui est déjà en passant par ce qui est en cours pour aboutir aux perspectives. Le maire a fait avoir que la mairie a réhabilité l'Adduction d'Eau Villageoise (AEV) de Adjohoun Kollé. En plus, plusieurs postes d'eau autonomes ont été construits dans les écoles primaires publiques (EPP) de Sanrin Kpinlè, Ita Akadi, Iyogou Tohou, Igbo Iwéré, Sahoro Djedje, Kadjola et Igbo Abikou. Ces travaux facilitent l'accès à l'eau potable dans les établissements scolaires et les quartiers environnants. D'autres chantiers sont en phase de réalisation.

Il s'agit notamment de trois systèmes d'approvisionnement en eau potable multi-village (SAEP MV) en construction à Ita Djebou, Aguidi et Yok, l'extension du réseau SONEB à Sakété 1 et la réhabilitation de plusieurs AEV : Illassot Nagot, Ikpedjilé et Gbagla Yovogbédji. Dans les prochains mois, la commune prévoit de poursuivre la réhabilitation des AEV qui ne fonc-



Idohou a pris le temps de répondre aux questions. Des engagements ont été pris pour améliorer encore la situation dans les quartiers qui connaissent des difficultés d'accès à l'eau. À travers cette rencontre, la mairie montre qu'elle reste à l'écoute de ses citoyens. L'accès à l'eau potable reste une priorité pour le maire Nestor Idohou. La séance de Yoko annonce une nouvelle série de rencontres dans les autres arrondissements. Sakété avance, pas à pas, vers un meilleur service public de l'eau.

tionnent plus, de construire de nouveaux SAEP MV à Takon et à Sakété 2 et de mettre en place des branchements particuliers à tarif réduit (10 000 FCFA) pour

les ménages situés le long des canalisations.

Au cours de la rencontre, les habitants ont exprimé leurs attentes. Le maire Nestor



## LÉGISLATION BÉNINOISE

## Un nouveau souffle pour la microfinance et la gestion des flux migratoires

Réunis en séance plénière ce mercredi 25 juin 2025 sous l'autorité du Président Louis Gbèhou-nou Vlavonou, les députés de la 9<sup>e</sup> législature de l'Assemblée Nationale du Bénin ont, en présence du Ministre Yvon Detché-nou en charge de la justice et de la législation, examiné et adopté la loi N°2025-14 portant réglementation de la microfinance en République du Bénin. Ladite loi a été adoptée à l'unanimité des députés présents et représentés.

Outre la loi sur la réglementation du secteur de la microfinance, l'Assemblée Nationale a également délibéré et adopté en sa séance plénière du mercredi 25 juin 2025 la loi N°2025-15 relative à l'entrée, au séjour, à la résidence et à la sortie des étrangers en République du Bénin. Cette loi a été aussi adoptée à l'unanimité des députés présents et représentés.

Toujours au cours de la même séance plénière, les députés ont pris acte de deux ratifications liées l'une, relative à l'accord de financement signé à Cotonou, le 1er juin 2023 avec l'Association internationale du développement (AID), dans le cadre du Projet d'harmonisation et de l'alimentation des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC), et l'autre relative à l'accord de financement signé à Cotonou le 7 juillet 2023 avec l'Association internationale du développement (AID), dans le cadre du Programme de gouvernance économique et la délivrance des services.

#### Loi portant réglementation de la microfinance en République du Bénin

Le rapport présenté par la Commission des finances que préside l'honorable Gérard Gbénonchi apporte des clarifications de taille sur les innovations liées à la prise d'une nouvelle loi sur la ré-



glementation du secteur de la microfinance au Bénin. En termes d'innovations générales, le projet de loi introduit par le gouvernement consacre des dispositions dérogatoires au droit commun et le fonctionnement des institutions qui vont régir l'organisation et le fonctionnement des institutions de microfinance. Ainsi, il est désormais requis de se doter d'un Conseil d'administration.

Pour ce qui est des innovations spécifiques, des précisions sont apportées sur : la clarification des rôles et responsabilités de l'autorité de tutelle ; l'élargissement des activités autorisées aux Institutions de microfinance (Imf) ; l'introduction d'un capital social minimum ; l'amélioration du principe de proportionnalité ; le renforcement de la gouvernance des Imf ; l'instauration d'une finance islamique ; la consolidation des exigences comptables et prudentielles ; la protection des coopérateurs et le traitement des Imf en difficulté.

Lors du débat général, plusieurs députés se sont prononcés sur le rapport de la Commission. De l'avis de l'honorable Abou Torou du groupe parlementaire "Union progressiste le Renouveau", le secteur de la microfinance au Bénin mé-

rite d'être bien encadré, surtout lorsqu'on voit des bénéficiaires aller d'institutions de microfinance en institutions de microfinance et au final se surendetter. Il a plaidé pour que la microfinance qui est un moyen de facilitation ne soit pas un élément de persécution. Il a suggéré la création d'une plateforme pour éviter la cavalerie des bénéficiaires.

Pour son collègue Benoît Dègla du groupe parlementaire "Bloc Républicain", le gouvernement a vu juste en introduisant ce projet de loi pour mieux réglementer cet important outil de développement qu'est la microfinance. Il a plaidé pour une harmonisation des garanties que demandent aux béné-

ficiaries les institutions de microfinance (Imf). Il a aussi parlé du temps qui est souvent mis pour accorder les crédits. « Malgré la lutte qui se mène, il y a encore des Imf qui sont toujours dans l'informel », a déploré le député BR.

L'honorable Hélène Olosoumaï du parti Les Démocrates a mis l'accent sur le rôle important que joue le secteur de la microfinance dans le développement économique du Bénin. Elle a salué le gouvernement pour avoir introduit ce projet de loi qu'elle appelle déjà ses collègues, surtout de l'opposition à voter.

Les questions relatives au délai de la mise en conformi-

té de la loi et de la protection des institutions de microfinance elles-mêmes face aux clients défaillants par mauvaise foi ont été soulevées par le député Arouna Issiaka du groupe parlementaire "Les Démocrates". Les discussions particulières qui ont suivi le débat général ont permis d'apporter des réponses aux différentes préoccupations soulevées par les députés. Par exemple, un délai de 12 mois est accordé aux Imf créées sous diverses formes pour se conformer à la nouvelle loi ainsi adoptée à l'unanimité des députés présents et représentés. Ladite loi est composée de 173 articles répartis en 10 titres.

#### Loi sur l'entrée, le séjour et la sortie des étrangers au Bénin

Selon le rapport présenté à la plénière par la Commission des lois, de l'administration et des droits de l'homme que préside l'honorable Orden Alladatin, le projet de loi relative à l'entrée, au séjour, à la résidence et à la sortie des étrangers en République du Bénin est structuré en 25 articles répartis en 07 chapitres. L'adoption de ce projet de loi, permettra au Bénin, selon le même rapport, de disposer d'une législation en phase avec les réformes profondes en cours, tout en encadrant les droits et obligations des étrangers à l'occasion de leur entrée,



de leur séjour et de leur sortie en République du Bénin. Le cadre juridique régissant les étrangers en République du Bénin était établi par la loi N°86-012 du 26 février 1986. Plus de 40 ans après l'adoption de cette loi, le Bénin a connu de profondes réformes dans de nombreux secteurs. Mieux, dans un monde globalisé où la libre circulation des personnes constitue un levier de développement, il est évident de constater que bien qu'elle repose sur des principes de souveraineté, de sécurité et de gestion des flux migratoires, ne répond plus aux exigences de mobilité, d'attractivité territoriale, de coopération régionale et internationale et de promotion de tourisme. C'est face à cette réalité, qu'il est apparu nécessaire pour le gouvernement de procéder à sa refonte. Une refonte qui, le rapport de la commission des lois, vise, entre autres à harmoniser le droit national avec les engagements internationaux et communautaires du Bénin, notamment dans le cadre de la CEDEAO.

Les députés qui sont intervenus lors du débat général comme lors des discussions particulières ont salué l'avènement de cette loi. L'une des préoccupations que certains d'entre eux ont soulevé porte sur comment les ressortissants de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) sont traités. A cette question, le gouvernement représenté par le Ministre de la justice a fait observer que les ressortissants de ces Etats ne peuvent plus se prévaloir de tous les avantages qui leur étaient reconnus antérieurement à cette situation du fait de leur appartenance à la CEDEAO. Mais bien qu'ils soient considérés désormais comme des étrangers, ils continuent de bénéficier de toutes les exemptions que le Bénin accorde aux ressortissants des autres Etats africains en termes de condition des étrangers (pas de nécessité de visa ou de titre de séjour).

**Accord de financement du PHASAOC**

Le coût global, hors taxe douane, du PHASAOC qui comprend plusieurs com-



posantes et qui a été initié pour un groupe de huit pays que sont la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, la Guinée, le Mali, le Niger, la Guinée-Bissau puis le Bénin s'élève à 28.300.000 Euros, soit 18.563.583.100 F CFA, entièrement à la charge de l'Association internationale de développement (AID). Ce financement sous forme de prêt est caractérisé par une maturité de 30 ans dont 05 ans de différé en capital. La commission d'engagement est de 0,50% l'an du montant du crédit non décaissé et la charge de service s'élève à 0,75% l'an du montant décaissé non encore remboursé. Pour ce qui est du taux d'intérêt, il est de 1,25% l'an plus l'ajustement de base de la charge sur le montant décaissé non encore remboursé qui est de 0,98% l'an, soit un taux d'intérêt général annuel global de 2,18%.

Les préoccupations des députés tant en commission qu'en plénière ont porté sur l'impact du projet sur les statistiques des secteurs clés que sont l'agriculture, la santé, l'éducation ; l'impact du projet sur le système de l'information communal et territorial ; la prise en compte des centres de formations en statistiques...

**Programme de gouvernance économique et de délivrance des services**

L'ambition de maintenir les standards et de combler les exigences du développement du pays une priorité. Et c'est ce qui justifie, selon le rapport présenté par la Commission du plan que préside l'honorable Lambert Agongbonon, à signer le 7 juillet 2023 à Cotonou avec l'Association internationale du



développement (AID), l'accord de financement dans le cadre du Programme de gouvernance économique et la délivrance des services. Le coût global, hors taxe douane de ce Programme est de 85.274.410.00 F Cfa, entièrement à la charge de l'AID. Ce financement sous forme de prêt est caractérisé par une maturité de 30 ans dont 05 ans différé en capital. La commission d'engagement est de 0,50% l'an du montant du crédit non décaissé. La charge de service est de 0,75 % l'an sur le montant décaissé non encore remboursé. Le taux d'intérêt est de 2,18 % l'an. Le remboursement est semestriel, 1er janvier et 1er

juillet de l'année. Les députés ont exprimé des préoccupations à la pertinence du programme, à la clarification des concepts gouvernance économique et délivrance des services et aux précisions sur l'élargissement de l'assiette fiscale prévu dans l'axe 1 du programme.

Des réponses rassurantes ont été apportées à toutes ces préoccupations par le gouvernement. A la suite du débat général et des discussions particulières les deux accords de ratification ont unanimement reçus l'aval des députés.

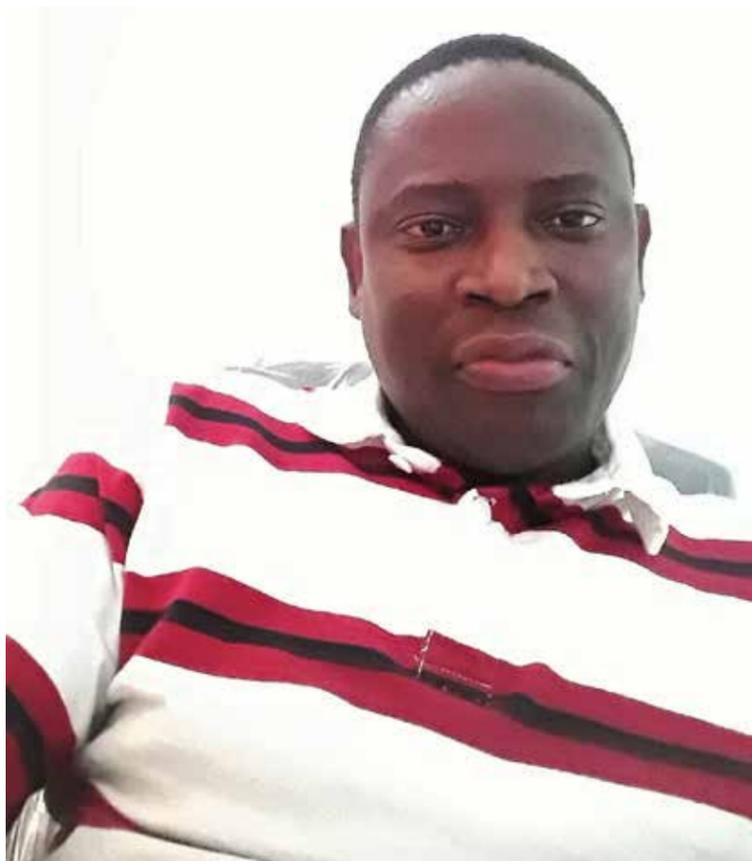
## NOUVELLE DYNAMIQUE À LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD)

**Enjeux et perspectives pour le Bénin***Une analyse prospective du Professeur Alain Babatoundé sur la gouvernance de la BAD sous la présidence de Sidi Ould Tah*

À l'occasion des Assemblées annuelles 2025 du Groupe de la Banque africaine de développement qui se sont déroulées du 26 au 30 mai à Abidjan, en Côte d'Ivoire, sous le thème « Tirer le meilleur parti du capital de l'Afrique pour favoriser son développement », un nouveau président a été élu, le Mauritanien Sidi Ould Tah. Il a remporté l'élection au terme de trois tours de scrutin avec plus de 76,18 % des voix face au Zambien Samuel Maimbo (20,26 %) et au Sénégalais Amadou Hott (3,55 %) et devient le neuvième président de la BAD. Sa présidence pourrait marquer une nouvelle dynamique de proximité, d'agilité et de cohérence stratégique entre la BAD et les États membres. Selon Professeur Alain Latoundji Babatoundé dans un entretien accordé à La Primeur, cette élection est pour le Bénin une fenêtre d'opportunité pour consolider les acquis, amplifier l'impact de l'aide multilatérale, et accélérer la transformation structurelle de l'économie. Mais cela exige anticipation, professionnalisme et vision claire. Alain Latoundji Babatoundé est Professeur Titulaire en Sciences économiques et enseignant-chercheur au Département d'Économie de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) au Bénin. Titulaire d'un PhD en économie, il exerce à la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FASEG) de l'UAC.

**Professeur, avec l'élection de Sidi Ould Tah à la tête de la BAD, certains parlent d'un signal fort pour l'Afrique de l'Ouest. Selon vous, que représente cette désignation à ce niveau de responsabilité ?**

Certainement oui, et ce, pour différentes raisons. Primo, le



Professeur Alain Babatoundé

président sortant, notre frère d'à côté, Dr Akinwumi Adesina, a mis la barre déjà haute, après les deux mandats passés à la tête de l'institution avec plus de visibilité au-delà du continent et une capacité accrue de mobilisation de capitaux sur les marchés internationaux et auprès de partenaires non traditionnels. Il a annoncé lundi dernier, lors de l'inauguration des assemblées générales de la BAD à Abidjan, un montant avoisinant 325 milliards. Du point de vue opérationnel, avec son équipe, il a engagé la Banque et les pays de l'Afrique sur l'ambitieuse voie des « High-5 » : (i) éclairer l'Afrique, (ii) nourrir l'Afrique, (iii) industrialiser l'Afrique, (iv) intégrer l'Afrique et (v) améliorer la qualité de vie des Africains. Deuxio, c'est enfin un signal quand on considère le processus de sélection et l'issue.

Avec 76,18% des voix, les gouverneurs ont confié le gouvernail de l'institution à Sidi Ould Tah, un économiste chevronné, avec plus

de 35 ans d'expérience en finance africaine et internationale, ayant occupé de hautes fonctions : ministre de l'Économie et des Finances en Mauritanie, président de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) depuis 2015. Sous sa présidence, il a mené une transformation complète qui a quadruplé le bilan de la banque, lui a valu une notation AAA et l'a positionnée parmi les banques de développement les mieux notées en Afrique. Entre autres, la BADEA aura déjà enregistré un accroissement du capital, passant de 4,2 milliards à 20 milliards de dollars en 2022. L'ambitieux plan stratégique à l'horizon 2030, sous lequel il officiait à la BADEA, met l'accent sur les infrastructures, les chaînes de valeur agricoles, l'industrialisation, le secteur privé dont les PME. Tertio, son élection fut un double mandat, une victoire avec une telle majorité n'étant jamais arrivée dans l'histoire de la BAD : en 2015, il avait fallu six tours de scrutin pour qu'Akinwumi Adesina soit



Sidi Ould Tah, Président de la BAD

élu, avec 58,1 % des voix. Si on reconnaît ces défis et enjeux actuels pour les pays Africains, on peut voir dans la confiance placée en lui, un signal à dépasser les ambitions et le bilan contrasté du président sortant. Car entre les grandes ambitions annoncées et les résultats de développement, le gap est parfois important dans différents secteurs.

Le Bénin a soutenu cette candidature. À votre avis, qu'est-ce que ce type d'engagement peut rapporter concrètement à un pays comme le nôtre ?

Pas vraiment ! la BAD, c'est 81 membres (dont 54 africains et 27 non africains), jouant un rôle central dans le financement du développement sur le continent, notamment via son guichet concessionnel, le Fonds africain de développement (FAD), destiné aux pays les plus fragiles. C'est déjà bien que le Bénin soit compté parmi les Nations qui ont apporté leur soutien au nouveau président élu. Ceci peut faciliter à un niveau donné, mais

un tel gain est vraiment marginal tout comme le soutien.

La BAD est une institution continentale et à ce titre, elle travaille aux côtés des pays avec la même philosophie et la même méthode. Point d'opportunités ou de gains, à voir outre mesure, dans un tel engagement. Il reste un acte diplomatique stratégique, pouvant induire une meilleure écoute des priorités nationales dans les discussions et des canaux de communication plus directs avec le sommet de l'institution. Je considère que le soutien politique ne saurait garantir systématiquement des retombées concrètes, surtout si le pays ne dispose pas de projets solides et bien préparés. Il faut éviter que ce type d'engagement soit perçu uniquement comme un pari diplomatique personnel ou partisan : il doit être inscrit dans une stratégie d'influence et de partenariat d'État. C'est juste un capital politique qu'il faudra savoir transformer en résultats opérationnels.

**Dans un contexte où les besoins en financement sont énormes, le leadership d'un ouest-africain à la BAD change-t-il vraiment la donne pour des pays comme le Bénin ?**

C'est désormais au Président élu, Sidi Ould Tah, qu'il revient de redéfinir les priorités de financement et le modèle de développement susceptible de répondre aux enjeux et défis des pays africains dont le Bénin. Il a commencé par indiquer les chantiers qui seront les siens à la tête de l'institution. Il semble qu'après les cinq priorités (High-5) de la BAD ces dix dernières années sous l'impulsion de Akinwumi Adesina, il faudra compter avec quatre points cardinaux sur les cinq prochaines années.

Au regard du diagnostic de la situation du continent, de la multitude d'études et de recherches sur l'Afrique et des consultations avec des personnalités d'Afrique et d'ailleurs, il a annoncé une vision axée sur quatre principaux piliers, qui reflètent l'étendue des changements attendus : (i) *multiplier par 10 le montant annuel des approbations et des décaissements de la BAD au profit du financement des économies*, (ii) *réformer l'architecture financière africaine, fédérant toutes les institutions de financement de développement dans le cadre d'une stratégie unique avec plus d'impact*, (iii) *transformer la croissance démographique en un dividende pour les pays par des investissements accrus dans la formation des jeunes, la santé, la création d'emplois décents, etc. puis enfin (iv) développer des infrastructures résilientes et capables d'impulser la création de valeurs, transformant l'Afrique en une grande usine pour le reste du monde*.

A ces quatre points cardinaux, le nouveau président associe les questions transversales dont le changement climatique, les technologies, et l'Intelligence artificielle. S'il y aura donc un changement de donne pour les pays africains, le Bénin notamment, ce serait à l'aune de ces priorités de dévelop-



**Une délégation mauritanienne chez Talon lors des tractations**

pement. Il sera important de s'y préparer en matière d'études et de projets de développement à proposer au financement de la Banque. Toutefois, le nouveau président prendra la fonction dans un contexte marqué par la suppression de 555 millions de dollars de contribution des États-Unis au Fonds africain de développement (FAD), le guichet concessionnel destiné aux pays à faible revenu : ce sera un grand challenge avec lequel il faudra rapidement avancer. L'impact d'une telle décision serait immédiat, le FAD étant un pilier du financement de projets essentiels en Afrique subsaharienne, dans des secteurs comme les infrastructures, la santé, l'agriculture ou l'adaptation climatique.

La suppression de la contribution américaine laissera un vide financier à combler, dans un contexte de raréfaction des ressources et de besoins en développement colossaux. C'est évident, que ceci appelle à une réflexion de fond sur la diversification des partenariats, mais aussi sur la résilience des mécanismes de financement multilatéraux face aux aléas politiques des bailleurs de fonds majeur. L'expérience du président à la BADEA restera un atout certain pour relever ce nouveau défi. On peut comprendre l'enjeu pour le président, lui qui dans sa première adresse à l'Afrique a dit : « Now, it's time to go to work. I'm ready.

**Quels secteurs béninois pourraient, selon vous, bénéficier en priorité d'une coopération renforcée avec la BAD ? Y**

**a-t-il des chantiers à relancer ?**

Ce ne sera pas automatique, étant donné le fonctionnement et l'approche opérationnelle de la Banque dans les pays. Les interventions de la BAD au Bénin sont structurées autour d'un Document de Stratégie Pays (DSP) sur la période 2022-2026. Ce cadre opérationnel conclu avec le Bénin sur la période, s'articule autour de deux (2) domaines prioritaires : (i) le soutien à la transformation de l'agriculture et au développement industriel ; et (ii) le renforcement des infrastructures de soutien à la production et à la compétitivité économique. Bien évidemment, comme c'est le principe pour les DSP, ces domaines prioritaires sont alignés sur les priorités du Gouvernement, définies dans le PND 2018-2025 et le PAG 2021-2026. Et dans ce cadre, la BAD intervient dans trois secteurs de concentration à savoir, les infrastructures, l'agriculture et l'énergie.

Il n'est donc pas possible d'envisager une reprise ou une relance avant 2027. Mieux, la revue à mi-parcours de ce DSP a été faite en février 2025 et il a été affirmé que l'objectif reste inchangé pour la période restante jusqu'en fin 2026. Ainsi, le nouveau président de la BAD prendra fonction en septembre 2025 et la mise en œuvre du DSP en cours va se poursuivre jusqu'en 2026. C'est évident qu'après 2026, à l'occasion de l'élaboration du nouveau DSP, la vision du nouveau président de la BAD prendra forme et corps avec de nou-

veaux secteurs de priorités de développement à définir. Déjà les bases matérielles du développement durable définies dans la vision Bénin 2060, s'inscrivent pleinement dans les chantiers annoncés.

Il est aussi évident, qu'au Bénin, un nouveau gouvernement serait déjà en place, avec certainement, de nouvelles orientations de développement. Toutefois, des marges de manœuvre existent à l'intérieur des deux domaines, le Bénin ayant toujours la possibilité d'orienter les financements de la Banque dans un projet ou dans un autre. C'est ainsi qu'il faut apercevoir le renforcement de la coopération entre le Bénin et la BAD et certainement, la relance de nouveaux chantiers.

**En tant qu'économiste, comment évaluez-vous l'action actuelle de la BAD ? Est-elle toujours en phase avec les réalités économiques de l'Afrique ?**

Une telle évaluation peut proposer sur plusieurs dimensions dont la stratégie, les instruments, les résultats et l'alignement avec les priorités économiques actuelles du continent. On peut se réjouir du principe de l'alignement stratégique des interventions de la Banque avec les priorités africaines. Je venais de décrire l'outil principal de négociation et discussion entre la BAD et le pays. C'est aussi évident, que la Banque est restée globalement en phase avec les réalités économiques africaines, notamment à travers les cinq grandes priorités stratégiques (« High

5 ») fixées par le président sortant : (i) *éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie*, (ii) *nourrir l'Afrique*, (iii) *industrialiser l'Afrique*, (iv) *intégrer l'Afrique* puis (v) *améliorer la qualité de vie des Africains*.

Ces priorités répondent aux grands défis structurels du continent (accès à l'énergie, productivité agricole, industrialisation, intégration régionale, capital humain, compétitivité). On peut questionner les résultats obtenus, les besoins de financement ayant explosé dans le temps, avec un faible taux de décaissement sur approbation ; mais ceci est un problème commun à la plupart des banques de développement. De plus en plus, la BAD adopte une approche axée sur les réformes et le renforcement des capacités, soutenant les réformes économiques, la gouvernance, l'amélioration du climat des affaires et le développement du secteur privé ; ce qui est crucial pour la transformation structurelle de l'économie. Face aux enjeux climatiques, on peut aussi noter une montée en puissance du financement climatique et des infrastructures résilientes dans le portefeuille de la Banque dans les pays, jouant un rôle de plus en plus important dans le financement de projets résilients au climat, qui reste un enjeu vital pour l'Afrique.

Enfin, la BAD a introduit des mécanismes de financement innovants et diversifiés pour répondre aux exigences de complexité des marchés. Dans ce cadre, elle utilise des prêts, des dons, des garanties, de l'assistance technique et des mécanismes de mobilisation de financements privés (blended finance, results based fund), ce qui renforce son efficacité.

Cependant, des difficultés opérationnelles limitent son empreinte : (i) *la lenteur dans l'exécution des projets (lourdeur administrative, délais de mise en œuvre, etc.)*, (ii) *moins de présence sur les questions de fragilité et de conflits, de gouvernance sécuritaire ou de réformes dans les États en transition*, (iii) *focus sur les infrastructures « dures », encore parfois perçue comme trop centrée sur les infrastructures*

physiques, au détriment des investissements sociaux (santé, éducation) ou de l'économie numérique puis enfin, (iv) une relative inégalité d'accès aux guichets de la Banque entre pays, des pays plus fragiles ou à faible capacité institutionnelle ayant plus de difficulté à mobiliser efficacement l'appui de la Banque.

Les nouveaux points cardinaux de l'action du Président élu vont sûrement proposer des solutions pour mitiger ces facteurs limitants. Donc oui, l'action de la BAD reste en phase avec les réalités économiques de l'Afrique, notamment par ses priorités stratégiques et ses investissements dans l'énergie, les infrastructures, l'intégration régionale et l'emploi. Toutefois, pour rester pleinement pertinente, elle doit accélérer l'exécution des projets, renforcer sa flexibilité face aux crises (sécurité, climat, dettes), et élargir davantage son appui aux secteurs sociaux et à l'innovation technologique.

**Est-ce que vous pensez que les États comme le Bénin sont suffisamment préparés pour capter les opportunités qu'offre cette institution ?**

C'est une excellente question, et j'apporterai une réponse nuancée. Oui dans une mesure, même si l'état de préparation doit être constamment amélioré face aux dynamiques actuelles du partenariat pour le financement du développement. Je considère que du point de vue des statistiques au niveau macro, le pays a renforcé ces dernières an-

nées la gouvernance économique et la discipline budgétaire ; ce qui le rend plus éligible à des financements concessionnels et à l'appui budgétaire basé sur les performances que la BAD propose comme instruments. On pourra ajouter une clarté de la vision stratégique en termes de développement même si l'approche reste améliorable. Avec des documents de planification dont le Programme d'action du gouvernement (PAG), les plans décennaux et quinquennaux (PND) à élaborer en termes d'opérationnalisation de la vision Bénin 2060, il y a une volonté de transformer structurellement l'économie, et le pays dispose d'un cadre stratégique cohérent pour mobiliser l'appui de l'ensemble des partenaires, dont la BAD. Il y a enfin, une capacité accrue de formulation de projets, le pays s'étant doté d'équipes techniques compétentes et capables de concevoir des projets bancables, notamment dans les infrastructures, l'énergie et l'agriculture qui sont les secteurs qui mobilisent l'attention.

Mais d'importants défis sont aussi persistants et il est important d'y remédier. C'est d'abord une capacité institutionnelle et technique encore limitée, certains ministères ou agences nationales ayant encore des difficultés à absorber les fonds disponibles rapidement et efficacement, surtout en ce qui concerne le suivi, la passation des marchés et l'évaluation. L'enjeu dans quasiment toutes les institutions de développement, ce n'est pas la capacité à faire approuver les financements, c'est plutôt

la capacité à décaisser les crédits, laquelle reste faible pour différentes raisons. Même si la BAD tente de simplifier ses processus, ils restent souvent complexes et le Bénin, comme d'autres pays d'ailleurs, peine parfois à s'adapter aux exigences techniques, environnementales et sociales qui sont des conditions suspensives. Plus spécifiquement, je considère que l'accès inégal entre les secteurs socio-économiques constitue un problème. Les projets soutenus concernent surtout les infrastructures ou les grands programmes économiques du gouvernement, tandis que d'autres secteurs comme l'éducation, la santé ou l'innovation restent sous-représentés dans la coopération avec la BAD. Enfin, la capacité du pays à mobiliser les financements mixtes est encore faible même si des efforts sont faits comparativement à d'autres pays de la sous-région.

Le Bénin commence à explorer les financements innovants (PPP, blended finance), mais il faut encore renforcer la capacité à structurer ce type de projets pour maximiser les opportunités offertes par les instruments financiers modernes qu'offre la BAD.

Donc le Bénin a les fondamentaux pour capter les opportunités offertes par la BAD, surtout grâce à sa stabilité et à sa vision stratégique. Mais pour en tirer pleinement parti, il doit encore renforcer ses capacités d'exécution, élargir ses portefeuilles de projets à des secteurs variés, et s'adapter davantage à l'évolution des

mécanismes de financement.

**Avec votre expérience dans le monde universitaire et des projets de développement, que faudrait-il améliorer dans notre façon d'aborder les financements multilatéraux ?**

La question qui touche à un enjeu stratégique majeur pour les pays africains en général et certainement pour le Bénin encore plus. C'est en fait, comment maximiser l'impact des financements multilatéraux dans un contexte de besoins importants et croissants mais de ressources limitées ? il faut fondamentalement passer d'une logique opportuniste à une logique stratégique avec l'élaboration de cadres de partenariat stratégiques multisectoriels avec chacun des bailleurs multilatéraux (BAD, Banque mondiale, UE, BOAD, etc.) puis développer des portefeuilles de projets prêts à financer (« project pipelines »), alignés sur les priorités de développement au niveau national. Dans un exercice récent avec les sectoriels, on a pu noter comment des projets sont peu bancables car mal formulés ou faibles en justification économique et sociale. C'est donc important de renforcer l'ingénierie de projet et l'économie de la preuve comme outils de préparation en formant davantage de spécialistes en montage et évaluation de projets (économistes, planificateurs, ingénieurs) puis renforçant l'usage d'analyses coût-bénéfice, d'évaluations d'impact ex ante, et

de données probantes pour convaincre les bailleurs. Un troisième niveau de perspectives à améliorer reste la coordination institutionnelle et intersectorielle car on peut noter une multiplicité d'acteurs, un chevauchement de projets, une absence de guichet unique, des lenteurs à certains niveaux. Beaucoup de pays ont instauré des unités techniques intersectorielles de gestion des financements avec des mandats clairs puis une meilleure articulation entre les ministères sectoriels, les agences d'exécution et les bailleurs autour de cadres de résultats communs. Je considère que ces recettes peuvent être utiles pour le Bénin. Pour mieux tirer parti des financements multilatéraux, il faut une approche plus stratégique, technique, inclusive et fondée sur des résultats mesurables. Cela appelle une montée en compétence de l'administration, une meilleure articulation des politiques publiques, et une professionnalisation du dialogue avec les bailleurs.

**Enfin, si vous aviez un message à adresser aux décideurs béninois en ce moment précis, quel serait-il ?**

L'évaluation de la capacité d'endettement des pays a toujours été faite sur la base de la soutenabilité et de la viabilité de la dette, sous l'impulsion du Fonds monétaire international, garant de la stabilité macroéconomique au niveau international. Je considère qu'il faut y ajouter la capacité d'absorption du pays pour réaliser la cohérence entre le besoin et la réalisation.



## FÊTE DE LA MUSIQUE 2025

# Enthousiasme populaire et forte mobilisation des artistes à Bohicon, Parakou, Cotonou et Porto-Novo

**D**u 20 au 22 juin 2025, le Bénin a célébré la Fête de la Musique dans une ferveur populaire inédite. Quatre grandes scènes installées à Cotonou, Porto-Novo, Bohicon et Parakou ont servi de creuset d'expression aux artistes de tous horizons, dans une ambiance de parfaite communion entre les créateurs et le public. Initiée par le Gouvernement béninois à travers le Ministère du tourisme, de la culture et des arts, et pilotée par l'Agence de développement des arts et de la culture (ADAC), l'édition 2025 de la Fête de la Musique s'est distinguée par

sa portée nationale et son organisation multisite. Une option stratégique saluée par les acteurs du secteur et les populations, qui ont massivement répondu à l'appel de la scène.

Des centaines de spectateurs se sont rassemblés du 20 au 22 juin, autour des scènes installées dans les quatre villes hôtes. À Cotonou, la salle rouge du Palais des congrès s'est transformée en agora musicale, où se sont enchaînées les prestations des artistes talentueux de la musique béninoise et de jeunes pousses en pleine ascension. À Porto-No-

vo, la capitale politique, l'ambiance était tout aussi électrique avec un plateau traditionnel porté par des artistes de renom. Il ne pouvait en être autrement quand le "Akonhoun" de Pipi Wobaho résonne sur la terre hospitalière des Aïnonvis.

À Bohicon, carrefour culturel du centre, le public a vibré au rythme de sonorités traditionnelles revisitées, tandis qu'à Parakou, la scène a offert un bel échantillon de la diversité musicale de tout le pays grâce au mélange d'artistes de plusieurs régions. Sur chacun de ces sites, le

spectacle s'est joué à guichets fermés, confirmant l'appétence du public pour ces rendez-vous de célébration artistique.

En décentralisant la Fête de la Musique sur quatre pôles régionaux, le Gouvernement a su répondre à une attente réelle des populations. Ce déploiement territorial de l'action culturelle a permis d'atteindre un public plus large et de révéler, au passage, des talents enracinés dans les réalités locales. Le succès de cette formule vient confirmer la justesse du choix opéré par le Ministère en charge de la culture.

L'enthousiasme populaire et la forte mobilisation des artistes témoignent de l'adhésion unanime à cette initiative, qui s'inscrit dans la politique nationale de démocratisation de l'accès à la culture.

Outre les prestations musicales, chaque scène a été le théâtre d'une véritable fête de la diversité culturelle. Danses patrimoniales, performances scéniques, hommages musicaux et collaborations intergénérationnelles ont marqué les différentes soirées. Le public a manifesté une ferveur rare, dans une ambiance conviviale et sécurisée.

## NUITS ARTISTIQUES ET CULTURELLES DE COTONOU

### La 5e édition démarre le 27 juin

**La scène culturelle béninoise s'apprête à vibrer à nouveau. Après la fête de la musique, le Palais des Congrès de Cotonou accueillera la 5e édition des Nuits Artistiques et Culturelles de Cotonou (NACC), une initiative du Ministère du tourisme, de la culture et des arts, mise en œuvre par l'Agence de développement des arts et de la culture (ADAC).**

Placée en milieu d'année, cette édition s'inscrit dans une nouvelle dynamique qui entend favoriser l'expression des initiatives privées, dans un esprit de complémentarité plutôt que de concurrence. Selon les autorités du Ministère en charge de la culture, le repositionnement du calendrier permet ainsi aux

promoteurs indépendants d'avoir une plus grande marge de programmation de leurs événements culturels en fin d'année.

Depuis leur création, les NACC s'imposent comme une opportunité de valorisation des expressions artistiques béninoises. Théâtre, musique, slam, danse, humour, arts visuels... tous les univers de la scène contemporaine s'y rencontrent dans une ambiance créative. Cette édition entend poursuivre cet élan, avec une programmation enrichie, mettant en relief les talents confirmés autant que les figures montantes du paysage artistique national.

#### Un carrefour d'expression et de célébration culturelle

Chaque soir à partir de

20h00, le public de Cotonou et environ assistera à des représentations gratuites, mais bien épicées pour refléter la diversité et l'authenticité des pratiques artistiques locales. Cette ouverture renouvelée au public témoigne de la volonté du Gouvernement de relever la culture mais aussi et surtout de garantir un accès élargi et de renforcer les liens entre les créateurs et la population.

Au-delà de la simple diffusion de spectacles, les NACC poursuivent trois objectifs majeurs. Il s'agit de

faire rayonner le patrimoine culturel national en révélant la profondeur et l'originalité des esthétiques béninoises ; de soutenir les artistes locaux en leur offrant des opportunités concrètes de visibilité et de collaboration ; et enfin d'encourager les synergies culturelles à l'échelle locale et internationale à travers un espace de rencontres et d'échanges.

Dans un contexte de renaissance artistique marquée par la professionnalisation croissante du secteur,

les NACC apparaissent comme une vitrine de référence, où s'expérimentent et s'exposent les nouvelles dynamiques de la création. L'édition 2025 portera cette ambition avec force, en mettant l'accent sur la richesse des univers proposés et sur la qualité des interprétations. L'ensemble des acteurs culturels, les passionnés d'art et les curieux y sont conviés pour la belle fête des arts à Cotonou dès le 27 juin prochain.

PFCOM/MTCA

## DIPLOMATIE

### Patrice Talon au Brésil pour une visite de travail

**S**elon la présidence de la République, le président Talon est arrivé à Brasilia dans la soirée du mardi 24 juin 2025, « dans le cadre d'une visite de travail au Brésil ».

L'avion du chef de l'État a atterri à la base aérienne de Brasilia. À sa descente de l'avion, il a été accueilli par l'ambassadeur Clélio

Nivaldo Crippa Filho, directeur du département Moyen-Orient qui assure l'intérim de son collègue, directeur de l'Afrique et du Moyen-Orient, et M. Boniface Vignon, ambassadeur du Bénin près du Brésil.

Patrice Talon a quitté le Bénin pour le Brésil avec une escale. Le chef de l'État a effectué une escale chez son homologue ivoirien,

Alassane Ouattara. Selon une publication sur sa page Facebook, la présidence ivoirienne a annoncé ce mardi 24 juin 2025 que, lors de cette rencontre, les deux chefs d'État ont échangé sur le renforcement des relations bilatérales entre le Bénin et la Côte d'Ivoire. Ils ont aussi discuté de la situation dans la sous-région ouest-africaine.



## COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 18 JUIN 2025

# Voici l'intégralité des grandes décisions prises par le gouvernement

*Le Conseil des Ministres s'est réuni mercredi, le 18 juin 2025, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement. Les décisions ci-après ont été prises :*

### I- Mesures normatives.

Il a été adopté, sous cette rubrique, les décrets portant :

transmission à l'Assemblée nationale, pour examen et vote, du projet de loi portant modification de l'article 6 de la loi n°2020-04 du 08 mai 2020 portant régime juridique, fiscal et douanier applicable au projet de pipeline d'exportation Niger-Bénin ;  
approbation des statuts du Centre national de Sécurité routière.

### II- Communications.

#### II-1. Contractualisation pour la réalisation de diverses prestations relatives au projet « Réinventer la cité lacustre de Ganvié ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, différents sous-projets sont, selon leur niveau de maturité, en phase « travaux » ou à l'étape de finalisation des études architecturales et techniques.

Il s'agit entre autres de la construction du système d'épuration des eaux usées domestiques, la rénovation/réhabilitation de l'embarcadère d'Abomey-Calavi, le balisage des chenaux secondaire et tertiaire qui s'inscrivent dans la dynamique de l'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement dans ladite cité.

C'est pour répondre aux impératifs de sécurité, de confort, de fonctionnalité des espaces et de conception architecturale que différents prestataires ont été identifiés. Ceux-ci auront pour mission l'assistance à maîtrise d'ouvrage, le suivi de conformité architecturale des bâtiments ainsi que des autres exigences liées aux infrastructures à réaliser.

Le Conseil s'est donc prononcé en faveur des marchés à conclure avec eux, à charge pour les ministres concernés de veiller à la bonne exécution de leurs prestations.

#### II-2. Contractualisation pour la réalisation de prototypes d'habitations lacustres à Ganvié.

Les habitations traditionnelles de la Cité lacustre de Ganvié, bien qu'ingénieuses, font face à des défis majeurs tels que la vétusté des structures, la fragilité des toitures, le risque d'effondrement et la vulnérabilité accrue aux catastrophes naturelles.

Pour pallier ces difficultés et offrir un meilleur

cadre de vie aux populations, le projet « Réinventer la cité lacustre de Ganvié » envisage dans une première phase, la réalisation de deux cent cinquante (250) habitations lacustres avec un objectif à terme de mille (1000) unités construites.

Afin de définir les matériaux et les méthodes d'exécution appropriés pour une durabilité des équipements, il est prévu de faire réaliser des prototypes du modèle de logement sachant que ceux-ci permettront d'identifier l'approche convenable à l'amélioration du cadre bâti, accessible aux communautés autochtones.

A cet effet, le Conseil a autorisé la contractualisation avec une entreprise expérimentée en vue de la réalisation de ces prototypes. Ladite entreprise a prouvé son savoir-faire en matière d'utilisation de matériaux fins, durables et adaptés aux habitations lacustres. Leurs échantillons ont par ailleurs été présentés au maître d'ouvrage.

#### II-3. Mission de maîtrise d'ouvrage déléguée du projet de construction et d'équipement des infrastructures du Centre de Formation pour l'Administration locale (CeFAL), à Allada.

Ce centre est dédié à la formation et au renforcement de capacités des agents de l'administration territoriale et des élus communaux, municipaux et locaux du Bénin ou provenant d'autres pays.

Le projet construction du siège du CeFAL comprend notamment :

un bâtiment à usage administratif composé d'un immeuble R+2 équipé ;

un immeuble équipé, composé de quatre (4) blocs pédagogiques destinés aux départements de la Formation diplômante et de la Formation continue ainsi qu'un amphithéâtre de 200 places pour les cours en tronc commun ;

deux bâtiments R+2 de cinquante dortoirs chacun et un bâtiment R+2 de cent (100) studios;

une infirmerie et divers aménagements extérieurs.

Le Conseil a marqué son accord pour que soit confiée à une entreprise qualifiée, la mission de maîtrise d'ouvrage déléguée qui couvre la mise en œuvre complète du projet.

#### II-4. Compte-rendu du séminaire sur la mise en œuvre de la réforme structurelle du secteur de la décentralisation.

Le Président de la République a fait au Conseil, un point dudit séminaire organisé à son initiative le 13 juin 2025. Il a donné lieu à des débats francs qui ont permis d'analyser de façon objective et responsable les pratiques en cours puis de proposer des améliorations.

Le Conseil a noté avec satisfaction qu'en dépit de quelques difficultés relevées ici ou là, tous les acteurs ont salué la pertinence de la réforme intervenue en 2022. Ils ont souhaité par conséquent que sa mise en œuvre soit plus efficiente afin de faire définitivement de la décentralisation, un véritable outil de développement socio-économique au service des populations à la base.

A cet effet, tenant compte des préoccupations et doléances exprimées par les participants, le Conseil est d'avis qu'à l'avenir les maires procèdent au tirage au sort de trois noms dans la base de données et choisissent parmi ceux-ci, séance tenante, un pour servir en qualité de Secrétaire exécutif.

Il est également reconnu la nécessité de leur plus grande implication dans l'exécution et le suivi des projets et programmes conduits par l'administration centrale dans leurs communes.

Par ailleurs, relativement aux plaintes liées au délai de traitement des contentieux sur les marchés publics communaux, le Gouvernement conviendra avec l'Autorité de Régulation des Marchés publics des procédures diligentes envisageables à implémenter pour favoriser l'examen des recours dans les délais les plus courts possibles, afin de ne pas pénaliser les actions prévues dans le cadre de l'exécution du budget communal.

Dans la même logique, il sera étudié la possibilité de la désignation d'un délégué du contrôle financier par commune.

### IV- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé, sous cette rubrique :

la participation du Bénin à la réunion du Bureau de la CONFEMEN, du 18 au 20 juin 2025 à Wendake, au Canada ; ainsi que celle du ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines aux réunions statutaires relatives à ses secteurs au titre de l'année 2025.

*Fait à Cotonou, le 18 juin 2025,*

*Le Secrétaire Général du Gouvernement,*

*Edouard OUIN-OURO.*

## MISSION ÉCONOMIQUE DE LA FRANCOPHONIE

## Vers de nouveaux partenariats entre entreprises béninoises et internationales

Cotonou accueille depuis le mardi 17 juin 2025, la 6ème édition de la Mission Économique de la Francophonie. Les travaux ont été lancés par le Ministre d'État chargé du Développement et de la Coordination de l'Action gouvernementale, Monsieur Abdoulaye BIO TCHANÉ, en présence de la Secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), Madame Louise MUSHIKIWABO, de plusieurs membres du Gouvernement du Bénin, des opérateurs économiques, chefs d'entreprises et hommes d'affaires, venus de plusieurs pays d'Afrique et du monde.



toute sa place avec la montée en puissance des industries de transformation...etc.

Selon le Ministre d'État, Monsieur Abdoulaye BIO TCHANÉ, représentant le Chef de l'État, Patrice TALON, ce forum doit donc être « un tremplin pour des partenariats solides, durables, équilibrés ; un tremplin pour replacer les

entreprises francophones au cœur des chaînes de valeur mondiales ; un tremplin pour construire une croissance inclusive, verte et souveraine ». Il a saisi l'occasion pour appeler les investisseurs privés et les institutions financières à soutenir les pays en développement dans leur ambition de bâtir des économies industrielles, résilientes, durables. C'est une responsabilité partagée et une opportunité commune, a-t-il indiqué.

Le chef de la délégation gouvernementale a convié aussi les entreprises, présentes à ce rendez-vous d'affaires,

à faire de cette mission un moment d'engagement, d'action et de transformation : « Aux entreprises venues de loin, je souhaite des rencontres fructueuses, des accords concrets, des projets durables. Aux entreprises béninoises, je dis : saisissez cette chance. Osez. Innovez. Nouez des alliances. Et grandissez » a-t-il conclu.

Cette cérémonie d'ouverture a été également marquée par une conférence principale consacrée au thème : « La Francophonie à l'heure de la diversification économique

» mais aussi par une conférence de presse conjointe entre le Bénin et l'OIF, au cours de laquelle diverses préoccupations des médias sur l'Organisation, ont été évoquées.

L'Organisation Internationale de la Francophonie organise depuis 2022 les Missions Économiques de la Francophonie, qui valorisent le potentiel des marchés francophones et offrent aux entreprises et investisseurs des opportunités concrètes dans les secteurs porteurs à l'international.

## MODE AFRICAINE

## FLY fait décoller 19 jeunes marques

72 heures durant, plus de 100 entreprises internationales venues de plusieurs continents échangeront avec 200 entreprises béninoises, sélectionnées pour leur potentiel, leur dynamisme et leur capacité à se projeter à l'international. La rencontre de Cotonou intègre la Stratégie économique 2020-2025 de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), qui s'emploie à bâtir une prospérité durable, inclusive et solidaire, en misant sur la diversification économique, industrielle et commerciale de l'espace francophone

Pour la Secrétaire générale de la Francophonie, cette mission permettra de renforcer les partenariats économiques francophones, de connecter les entreprises, et de valoriser les opportunités d'affaires dans des secteurs stratégiques comme l'agro-industrie, le numérique et les industries culturelles et créatives. Madame Louise MUSHIKIWABO a souligné que le Bénin, pays hôte, incarne aujourd'hui les dynamiques économiques promues et soutenues par la Francophonie économique. Un taux de croissance de 7,5% enregistré en 2024, l'amélioration continue du climat des affaires, la stabilité politique, des secteurs économiques en pleine évolution, le secteur tertiaire en forte croissance, le secteur primaire qui se renforce et un secteur secondaire qui a pris

**Après douze mois d'accompagnement, la première cohorte du programme Fashion Led by Youth (FLY) a été mise à l'honneur ce 17 juin à l'occasion d'un Demo Day inspirant, consacré à la présentation de 19 jeunes marques portées par des talents créatifs prometteurs. Ce programme d'incubation, né du partenariat entre Sèmè City et l'Institut Français de la Mode avec le soutien de la Banque mondiale, est devenu un véritable catalyseur de transformation pour une nouvelle génération d'entrepreneurs de la mode en Afrique**

Lancé en 2024, FLY (Fashion Led by Youth) s'inscrit dans une ambition forte : professionnaliser les jeunes talents africains de la mode et renforcer les capacités entrepreneuriales d'un secteur en pleine ébullition sur le continent. Pendant douze mois, 19 jeunes marques ont été sélectionnées et accompagnées à travers un dispositif hybride mêlant formations académiques, mentorat stratégique, accompagnement individuel et mise en réseau.

Au-delà des compétences techniques et théoriques, les participants ont été confrontés aux réalités du marché et aux défis concrets du lancement d'une marque : affirmer une identité créative forte, structurer un modèle économique viable, construire un

récit de marque cohérent et s'orienter vers des pratiques responsables. Le programme a permis à ces créateurs, originaires du Bénin et d'Afrique de l'Ouest, de faire un bond qualitatif dans la structuration de leur démarche entrepreneuriale et artistique.

Développé par Sèmè City, projet phare du gouvernement béninois pour le développement du capital humain, en partenariat avec l'Institut Français de la Mode (IFM Paris), FLY repose sur un double ancrage : valoriser la créativité enracinée dans les patrimoines africains tout en intégrant les standards internationaux de l'industrie de la mode.

Les bénéficiaires ont ainsi eu accès à des sessions de formation intensive dispensées par des professeurs de l'IFM, à des modules digitaux accessibles à distance, à un coaching individuel adapté à chaque projet, et à un espace de travail dédié sur le campus de Sèmè City. Ce dispositif progressif et complet a permis à chaque porteur de projet de bénéficier d'un accompagnement sur mesure, tout en évoluant dans un cadre d'exigence et d'excellence.

Le point d'orgue de ce programme a été le Demo Day organisé le 17 juin 2025 à Sèmè City. Devant un public composé de professionnels de la mode, d'investisseurs, de journalistes et de partenaires institutionnels, les 19

marques incubées ont présenté le fruit d'une année de travail acharné, de réflexions stratégiques et de maturation créative.

Des vêtements inspirés de traditions textiles locales, des collections mêlant innovation et savoir-faire artisanal, des bijoux et accessoires porteurs de récits culturels... Chaque projet a révélé un univers singulier, nourri à la fois d'ambition entrepreneuriale et d'un regard résolument tourné vers l'avenir.

Ce moment de restitution a démontré la pertinence du programme FLY, capable de structurer de jeunes marques à fort potentiel et de les projeter vers des collaborations, des levées de fonds ou des premières collections commercialisées.

Au-delà de l'accompagnement individuel, FLY s'inscrit dans une vision plus large : celle de positionner le Bénin comme un hub émergent de la création en Afrique. En investissant dans les industries culturelles et créatives, Sèmè City contribue à créer un environnement favorable à l'épanouissement des talents, à l'émergence de chaînes de valeur locales et à la professionnalisation du secteur de la mode.

De son côté, l'Institut Français de la Mode apporte une expertise reconnue internationalement pour structurer des formations de haut niveau,

adaptées aux spécificités du marché africain. Ce partenariat d'excellence constitue l'un des premiers jalons d'une coopération durable entre institutions africaines et internationales autour du développement de l'industrie de la mode au sein du continent.

Claude BORNA, Directrice Générale de Sèmè City, déclare : « Le programme Fashion Led by Youth (FLY) incarne notre vision d'un Bénin qui mise résolument sur le potentiel créatif de sa jeunesse. À travers FLY, nous offrons bien plus qu'un accompagnement : un cadre pour rêver grand, révéler des talents et donner naissance à de nouvelles marques audacieuses, capables de rayonner au Bénin et au-delà. »

Xavier ROMATET, Directeur général de l'Institut Français de la Mode ajoute : Ce premier cycle du programme FLY amorce une dynamique prometteuse, appelée à s'amplifier. Une nouvelle promotion sera lancée d'ici la fin de l'année, avec la même ambition : révéler une mode africaine audacieuse, contemporaine et compétitive sur les marchés internationaux.



# La Primeur COMMUNICATION

AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE STRATEGIE  
ET DE CONSEIL EN COMMUNICATION

RCCM: RB/COT/20 A 56979  
IFU : 0202011402743



## Chez nous, c'est Chez vous !



### NOS SERVICES

COMMUNICATIONS, INFORMATIQUE, RÉALISATION ET ÉDITION DE MAGAZINES, TRADUCTION, INTERPRÉTARIAT, ACTIVITÉS D'AGENCES DE PRESSE, PRESTATIONS DE SERVICES, ÉVÉNEMENTIEL, COMMERCE GÉNÉRAL ET DIVERS

#### COMMUNICATIONS

- Rédactions et publications d'articles
- Production Audiovisuelle
- Gestion d'image
- Conception des supports de communication et de sensibilisation
- Création de site web et de vos plateformes digitales
- Coaching et mise en relation
- Reportage photo

#### PRESSE

- Edition de journal et de magazine
- Proposition de contenu
- Publi-reportage (Presse écrite, Audiovisuel)
- Activités d'agences de presse
- Etc...

#### PRESTATION DE SERVICES

- Travaux d'imprimerie
- Sérigraphie
- Etc...

#### ÉVÉNEMENTIEL

- Location de salle
- Décoration intérieure et extérieure
- Planification des événements
- Services traiteurs
- Impressario
- Sonorisation

#### TRADUCTION

- Traitement d'une langue à une autre

#### INFORMATIQUE



+229 96 11 35 32



**COTONOU/MENONTIN**  
Pavé «La santé N°1» à Côté (200 mètres) de la pharmacie Kindonou 1er immeuble à étage après le carrefour Cotonou